

Paris, le 03 septembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan « France Relance » :

### JA salue l'ambition pour la jeunesse agricole

**Le volet agricole du plan de relance, présenté ce jour par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, s'est vu doté d'un budget d'1,2 milliard d'euros. Nous saluons l'ambition donnée à l'agriculture comme domaine stratégique de l'économie française. Ce plan doit concrétiser, dans sa mise en œuvre, la prise de conscience de l'importance du renouvellement des générations en agriculture pour le dynamisme de nos territoires.**

Jeunes Agriculteurs salue le choix du gouvernement d'intégrer un volet agricole au Plan de relance. Des mesures fortes pour l'agriculture sont à saluer, comme la concrétisation du plan protéines, l'ouverture à de nouveaux débouchés ou le développement des Projets Alimentaires Territoriaux, indispensables à la souveraineté alimentaire de la France, ce que nous avons préconisé dans [notre manifeste de cet été](#).

Nous saluons également le discours du ministre Julien Denormandie qui a rappelé l'importance d'une politique de long terme en faveur du renouvellement des générations par la prise en compte du « temps long », du facteur humain, d'une juste rémunération et de la formation. A ce titre, il a rappelé que l'apprentissage facilite l'accès au métier.

Le plan de relance intègre la sensibilisation des jeunes aux métiers de l'agriculture par une campagne de promotion afin de susciter des vocations et donner le goût d'entreprendre. Il s'agit d'un levier de recrutement [identifié de longue date par JA](#).

Concernant la résilience des exploitations, le Plan de relance propose également de nouvelles perspectives en finançant pour les jeunes installés un bilan carbone de leur exploitation. Sur la base de ces données, les jeunes pourront valoriser de nouvelles sources de revenu pour le stockage de carbone, via de futures aides européennes ou appels à projet. Cela rappelle que les agriculteurs sont en première ligne dans la lutte contre le changement climatique et qu'il doivent être accompagnés pour cela.

Samuel Vandaele, président de Jeunes Agriculteurs, invite à anticiper la suite : « *Le ministère peut compter sur le réseau Jeunes Agriculteurs pour être acteur dans la mise en œuvre de ces mesures sur tout le territoire et relever le défi du renouvellement des générations et de la transition agroécologique. Le travail doit aussi continuer sur des dossiers d'envergure, comme la gestion des risques, facteur essentiel de la résilience des exploitations.* »

### Contact Presse

Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67 | [glabardin@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:glabardin@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.